

ENQUETE BUDGETS DES MENAGES

DOCUMENT PSELL N° 99

SEPTEMBRE 1997

Série "Mode de vie" n°11

LES COMPORTEMENTS DE DEPENSES AU LUXEMBOURG UNE TYPOLOGIE DES MENAGES

par

Mireille ZANARDELLI

Service des Statistiques Sociales

STATEC

Luxembourg

CEPS/Instead

Differdange

Grand-Duché de Luxembourg

1996

Cette étude est basée sur l'enquête "Budgets des Ménages" menée en 1993. Cette enquête, menée tous les 5 ans, fournit, tous postes confondus, les dépenses de plus de 3000 ménages.

Pendant une période de 15 jours, les ménages doivent consigner dans un carnet l'ensemble de leurs dépenses journalières. En outre, un questionnaire annexe leur est soumis pour reconstituer les dépenses relatives à certains domaines sur une période de 3, 6 ou 12 mois. Ces domaines sont ceux pour lesquels les achats sont moins fréquents. Ainsi les dépenses qui y sont affectées au cours d'une année seraient sous-estimées, voire inconnues, si on se limitait aux sommes mentionnées dans le carnet de dépenses journalières.

Toutes ces dépenses sont extrapolées sur une base annuelle et permettent d'établir les structures de consommation de la population luxembourgeoise.

Cette enquête comporte, par ailleurs, un questionnaire relatif aux caractéristiques socio-économiques des membres des ménages, une partie portant sur le logement et une autre recueillant les données relatives au revenu du ménage.

Document produit par le

STATEC

Service des Statistiques Sociales

B.P. 304 - L-2013 Luxembourg

CEPS/Instead

Centre d'études de populations, de
pauvreté et de politiques socio-économiques

B.P. 48 - L 4501 Differdange

SOMMAIRE

CHAPITRE I	LA DIVERSITE DES COMPORTEMENTS DE DEPENSES REDUITE A QUATRE COMPOSANTES : UNE ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES	5
1.	Remarques méthodologiques : Fondements et objectifs d'une analyse en composantes principales	7
2.	Définitions des quatre composantes des comportements de dépenses	8
CHAPITRE II	UNE TYPOLOGIE DES MENAGES	15
1.	Remarques méthodologiques	17
2.	Les comportements de dépenses des groupes de ménages	19

Les comportements de dépenses, dès lors qu'on s'y intéresse, peuvent être appréhendés par différents types d'analyses. Dans une étude antérieure¹, nous les avons envisagés dans une optique explicative en tentant de formaliser les comportements des ménages sur la base d'un modèle économétrique. Il s'agissait alors de voir dans quelle mesure les différentes caractéristiques socio-économiques, telles que le revenu ou le nombre d'enfants, influençaient les comportements de dépenses des ménages.

Cette approche présuppose un cadre théorique à partir duquel des hypothèses sur les résultats attendus sont formulées. L'objet de l'analyse consiste donc à apporter une confirmation ou une affirmation aux hypothèses en question. De ce fait, une telle étude est limitée d'une part par le cadre théorique adopté et d'autre part par l'ensemble des informations disponibles dans l'enquête "Budgets des Ménages". En d'autres termes, elle ne peut mettre en évidence que les comportements liés aux caractéristiques introduites dans l'analyse.

L'approche adoptée ici s'inscrit dans une logique différente. Elle est de nature descriptive et a pour but de dégager de l'ensemble des données l'essentiel de l'information sans qu'il soit nécessaire de formaliser a priori les comportements de dépenses. Ainsi, aucun modèle ne guide l'analyse, si bien que les comportements mis en évidence ne correspondent pas nécessairement à ceux qui ont été dégagés par une analyse économétrique. Nous montrerons dans ce document que cette remarque est confirmée par notre analyse : les comportements mis en évidence ici sont d'une nature différente de ceux qui ont pu être décrits par nos analyses antérieures.

L'analyse que nous allons présenter ici s'articule en deux temps. Dans une première étape, une analyse en composantes principales permettra de réduire la diversité des comportements à quatre composantes dont la définition et la signification seront précisées ultérieurement.

Dans une deuxième étape et sur la base des résultats de l'analyse en composantes principales, nous élaborerons une typologie des ménages qui permettra de décrire l'ensemble des comportements de dépenses observés.

¹ "Les comportements de consommation au Luxembourg. Impact des caractéristiques socio-économiques des ménages selon différents niveaux d'agrégation des dépenses", Mireille ZANARDELLI, Document PSELL, ...

CHAPITRE I

**LA DIVERSITE DES COMPORTEMENTS DE DÉPENSES REDUITE
A QUATRE COMPOSANTES : UNE ANALYSE EN COMPOSANTES
PRINCIPALES**

Avant d'exposer les résultats fournis par l'analyse en composantes principales, les objectifs et les fondements d'une telle procédure doivent être précisés, ces précisions étant nécessaires à l'interprétation correcte des résultats.

1. REMARQUES METHODOLOGIQUES : FONDEMENTS ET OBJECTIFS D'UNE ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES

L'analyse en composantes principales s'inscrit dans le cadre plus large des analyses de données. Leur vocation est uniquement descriptive. Elles ont pour but de dégager l'essentiel de l'information contenue dans un ensemble de données et d'en donner une représentation graphique.

L'analyse opère à deux niveaux :

- ♦ Au niveau des variables introduites dans l'analyse ; elle permet de savoir comment elles se structurent et quelles sont celles qui agissent dans le même sens ou en sens opposé sur les comportements de dépenses.
- ♦ Au niveau des ménages ; elle offre une répartition des ménages, sur la base des scores factoriels que l'analyse affecte à chacun, qui permet d'identifier ceux dont les comportements se ressemblent et ceux pour lesquels ils sont différents.

La spécificité sur laquelle se fondent les analyses de données réside dans leur propriété géométrique qui transforme en distance euclidienne les proximités entre variables et entre ménages. Ainsi, les distances séparant les variables entre elles et les ménages entre eux peuvent s'interpréter directement en termes de proximité de comportements.

Plus concrètement, l'analyse en composantes principales permet de passer d'une représentation des ménages dans un espace à p dimensions (les p dimensions correspondant aux p variables) à un espace de dimension n , n étant plus petit. Chacun des n plans est défini par un axe qui est une combinaison linéaire des variables initiales. Chaque combinaison linéaire peut ainsi être considérée comme un indice synthétique¹.

¹ Les axes sont définis de manière à obtenir une variance maximale sur chacun d'eux. Ce critère correspond à une plus grande dispersion des ménages et permet de ce fait de mieux visualiser les regroupements des ménages. En outre, chacun des axes doit avoir une corrélation nulle avec tous les autres. Ainsi, on passe de variables qui étaient plus ou moins corrélées entre elles à des combinaisons linéaires de ces dernières qui ne le sont pas.

2. DEFINITION DES QUATRE COMPOSANTES DES COMPORTEMENTS DE DEPENSES

Avant d'aborder l'analyse en composantes principales proprement dite, il est nécessaire de préciser sous quelle forme ont été appréhendés les comportements de dépenses. Ils ont été abordés selon une optique dépense. Précisons que les dépenses des ménages regroupent l'ensemble des sommes **effectivement** acquittées par le ménage pendant la période d'observation qui couvre en l'occurrence une année.

La notion de dépense s'oppose à celle de consommation. Cette dernière tient compte de la valeur des biens acquis quelles que soient les sommes restant dues dans le cas d'un achat à tempérament. Le choix de la notion de dépense tient au fait que, contrairement à la consommation, elle reflète la réalité des comportements et la manière dont les ménages dépensent effectivement leur argent.

Toutefois, l'estimation de la dépense dans le cas de l'EBM pose des problèmes dans la mesure où l'enquête a été conçue pour répondre à un objectif formulé en termes de consommation. De ce fait, tous les renseignements concernant le mode d'acquisition des biens durant la période d'observation et les remboursements d'emprunts en cours pour des biens acquis dans les périodes précédant l'année de l'enquête ne sont pas connus.

L'indisponibilité de ces informations pose surtout problème dans le cas des véhicules automobiles¹. Seul leur prix d'acquisition est connu. Au cours d'analyses exploratoires, nous avons pu constater que retenir le prix d'achat des véhicules, à défaut de pouvoir disposer des mensualités de remboursements, le cas échéant, biaisait de manière significative les résultats. Nous avons donc choisi d'exclure de l'analyse le poste achat de véhicules automobiles.

A partir des dépenses réparties sur les différents postes de la nomenclature, les profils budgétaires des ménages ont été établis en rapportant pour chaque poste la somme qui y a été consacrée à la dépense totale du ménage. Ce sont ces profils par ménages qui ont été analysés.

A la place des profils budgétaires, nous aurions pu choisir de retenir les dépenses absolues affectées à chaque poste. D'autres études préliminaires ont permis de montrer que les deux alternatives ne mesuraient pas les comportements de dépenses de la même façon.

Les dépenses absolues fournissent de meilleurs résultats dans la mesure où leur variance est plus élevée. Mais, la corrélation entre les coefficients budgétaires et les dépenses absolues, calculée pour chaque poste, est variable et n'est pas toujours suffisamment élevée pour laisser croire que les deux indicateurs mesurent le même phénomène. Nous avons donc choisi de retenir les coefficients budgétaires afin de pouvoir analyser et comparer les structures budgétaires des ménages.

¹ Pour le logement, les mensualités de remboursement pour les accédants à la propriété sont connues. Par ailleurs, pour la plupart des autres biens de consommation achetés à crédit, tels que l'électroménager, il n'est pas abusif de considérer que leur coût puisse être acquitté sur une année. Pour ces derniers, nous avons donc retenu le prix d'achat.

Après avoir précisé la nature des données analysées, il est nécessaire d'exposer la nomenclature des postes de dépenses qui a été adoptée. La nomenclature utilisée dans l'EBM et préconisée par EUROSTAT contient trois niveaux d'agrégation comptant respectivement 10, 32 et 200 postes. Pour les besoins de l'analyse en composantes principales, il a été nécessaire de combiner les deux premiers niveaux d'agrégation dans la mesure où une nomenclature trop détaillée (en l'occurrence celle à 32 postes) conduit à des erreurs d'estimation.

Ces erreurs d'estimation tiennent à la procédure d'extrapolation des dépenses dans l'EBM. Les ménages qui participent à l'enquête doivent remplir pour les dépenses alimentaires, l'alcool et le tabac un carnet de comptes, qui contient toutes les dépenses de cette nature, sur une période de 15 jours, ces dépenses étant ensuite extrapolées sur une période annuelle en leur appliquant un coefficient égal à 24 (24 quinzaines dans l'année). De la même manière, d'autres dépenses (habillement, frais de transport, équipement du logement, etc.) font l'objet d'un questionnaire séparé soumis à l'enquête qui doit y porter les dépenses effectuées sur la dernière période mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. Là encore, les données sont annualisées en multipliant respectivement par 12, 4, 2 ou 1 les dépenses enregistrées.

Or, l'examen des dossiers a permis de constater que cette technique d'extrapolation fournissait des profils parfois invraisemblables. En effet, il survient parfois que, pendant la période d'enregistrement, un ménage achète une quantité d'un bien destinée à couvrir ses besoins pour une période plus longue que celle qui va être retenue dans la procédure d'annualisation. Ainsi, l'importance de ce poste sur la dépense annuelle sera surestimée et celle des autres postes sous-estimées¹.

Cependant, et c'est ce qui fait l'intérêt de l'EBM, ce genre de situation vient compenser les cas où les ménages habituellement consommateurs du même bien n'en auraient pas acheté pendant la période d'observation. Ainsi, on estime que la structure moyenne de dépenses dégagée par l'EBM est représentative de la réalité des comportements. Il en est de même tant qu'on reste à un niveau assez agrégé de l'échantillon. En revanche, il convient d'être très prudent dès lors qu'on s'intéresse aux données par ménage. C'est la raison pour laquelle nous avons mené l'analyse en composantes principales à un niveau très agrégé des postes de dépenses. En effet, les erreurs d'estimation dues à la procédure d'extrapolation seront de cette manière en partie atténuées.

La nomenclature a évidemment été conçue de manière à tenir compte de l'ensemble des fonctions de dépenses : alimentation, habillement, logement, transport, santé, loisirs, enseignement, biens et services divers. Parmi l'ensemble de ces postes, seuls quelques uns, exposés dans la liste suivante, apparaissent discriminants du point de vue des comportements de dépenses.

¹ Il faut toutefois préciser que l'ampleur de ce phénomène est variable selon la longueur de la période d'enregistrement.

Les postes que nous avons retenus sont les suivants :

- ◆ *P11* *Alimentation à domicile*
- ◆ *P311* *Dépense relative à l'occupation du logement (loyer ou remboursement d'emprunts hypothécaires)*
- ◆ *P33* *Services relatifs au logement (assainissement, assurance du logement, distribution d'eau)*
- ◆ *P34* *Electricité, gaz et autres combustibles*
- ◆ *P2* *Habillement*
- ◆ *P4* *Ameublement, équipement du ménage et entretien courant de la maison*
- ◆ *P62* *Utilisation des véhicules personnels*
- ◆ *P7* *Loisirs, spectacles et culture*
- ◆ *P9* *Hôtels, cafés, restaurants*
- ◆ *P10* *Soins et effets personnels¹*

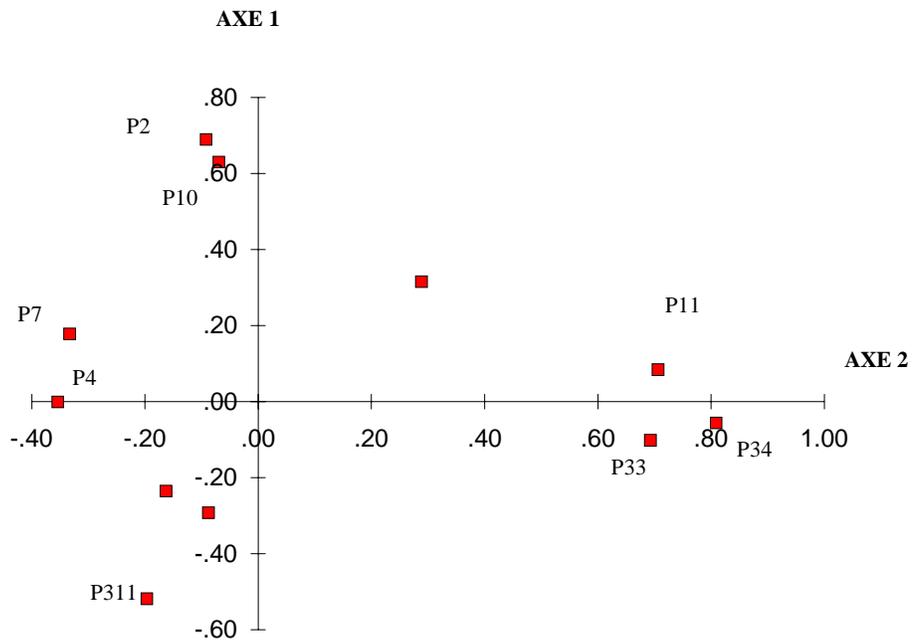
Les postes présentés ici sont ceux retenus par l'analyse en composantes principales. Ils se structurent de manière à définir quatre axes d'inertie expliquant ensemble 53.3 % des différences de dépenses observées entre les ménages. L'inertie se répartit sur les différents axes de la façon suivante : 18.8 % pour le premier, 13.4 % pour le second, 11.4 pour le troisième et enfin 9.7 pour le dernier.

Les graphiques suivants représentent la contribution des différents postes de dépenses à la définition des axes et matérialisent les corrélations entre les axes et les variables. Plus les postes de dépenses se situent aux extrémités des axes, plus ils participent à leur définition. En revanche, plus ils se situent au centre du graphique, plus leur poids dans la combinaison linéaire qui définit l'axe est faible.

¹ Ce poste comprend les dépenses relatives à l'esthétique (salon de coiffure, salon d'esthétique), les appareils électriques pour les soins personnels et tous les articles qui y sont rattachés, les articles de bijouterie et horlogerie, les articles de voyages, etc.

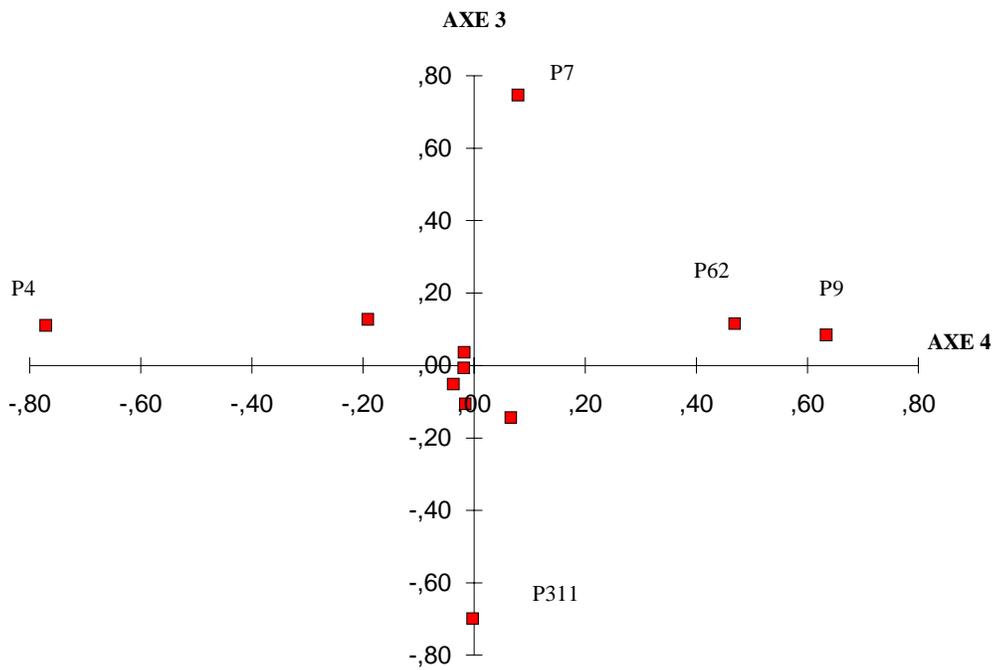
Graphique 1

Situation des postes de dépenses sur les axes 1 et 2



Graphique 2

Situation des postes de consommation sur les axes 3 et 4



Le premier axe, horizontal, est défini positivement par le poste alimentation et les deux postes correspondant aux charges relatives au logement (ces charges ne comprennent pas le paiement du loyer ou le remboursement de l'emprunt hypothécaire). Aucune variable ne définit l'axe négativement. De ce fait, il oppose les ménages ayant une part importante de leur budget consacrée à ces dépenses à tous les autres.

Les postes qui définissent ce premier axe se démarquent de l'ensemble des autres du fait de la nature des dépenses qu'ils représentent. L'alimentation, l'utilisation de combustibles et d'eau et l'assurance du logement sont des biens qu'on peut qualifier de fondamentaux dans la mesure où ils correspondent à une partie des besoins qu'un ménage doit nécessairement assumer en premier lieu. Toutefois, ils se distinguent des autres biens fondamentaux en ce sens que les besoins auxquels ils répondent parviennent à saturation bien avant les dépenses inhérentes à d'autres fonctions telles que "s'habiller" ou "se loger"¹.

C'est la raison pour laquelle la part du budget consacrée à l'alimentation ou aux différents services relatifs au logement baissent avec la hausse du revenu tandis qu'elles croissent pour le logement ou l'habillement.

Le second axe, vertical, est défini, quant à lui, positivement par les dépenses de loyer et de remboursement d'emprunts et négativement par l'habillement et les effets personnels. Ils opposent donc les ménages qui dépensent une part importante de leur budget pour le logement et ceux qui au contraire réduisent le poids de ce poste pour en accorder davantage à l'habillement.

Comme le second axe, le troisième révèle une opposition entre certains postes de dépenses : les dépenses d'hôtels, de débits de boissons, de restaurants et d'utilisation des véhicules personnels d'une part, et les dépenses d'ameublement et d'équipement du ménage d'autre part.

La logique du dernier axe est identique à celle des deux précédents. L'opposition se fait cette fois entre dépenses de logement (loyer et remboursement d'emprunt) et dépenses consacrées aux loisirs.

Il faut préciser que les deux derniers axes tiennent compte simultanément de la notion de loisirs. Toutefois, la nature des loisirs envisagée par l'un et par l'autre est différente. Pour le troisième axe, il s'agit de loisirs se réduisant aux repas pris à l'extérieur, à la fréquentation des cafés, de restaurants et d'hôtels. En revanche, la notion de loisirs prise en compte dans le dernier axe inclut les sorties culturelles, les spectacles sportifs ou autre, l'achat de biens destinés à être utilisés dans le cadre d'une activité de loisirs, etc.

Les axes ainsi définis doivent s'interpréter comme les tendances principales qui structurent l'ensemble des comportements de dépenses. Le premier axe est caractérisé exclusivement par des besoins fondamentaux. En revanche, les suivants peuvent s'interpréter comme les arbitrages que les ménages réalisent en faveur de tel ou tel poste de dépense et au détriment ou grâce à l'allégement d'un autre.

¹ Notons toutefois que les dépenses se rapportant aux services relatifs au logement seront saturées sans doute plus rapidement, à niveau de revenu donné, que les dépenses d'alimentation.

Les résultats qui ont été exposés décrivent donc les grands types de comportements de dépenses. Toutefois, deux éléments manquent à leur interprétation. Le premier concerne la combinaison de ces différents arbitrages par les ménages, tandis que le second pose la question du lien entre les différents types d'arbitrage et les caractéristiques socio-économiques associées aux ménages qui les réalisent.

Répondre à ces deux éléments nécessite de créer une typologie des ménages à partir des renseignements fournis par l'analyse en composantes principales.

CHAPITRE II

UNE TYPOLOGIE DES MENAGES

La réalisation d'une typologie des ménages nécessite au préalable quelques précisions d'ordre méthodologique.

1. REMARQUES METHODOLOGIQUES

La typologie que nous allons présenter ne se fonde pas sur les profils budgétaires des ménages tels que nous les avons définis dans la partie précédente. En effet, elle résulte de l'analyse des scores factoriels estimés à partir de l'analyse en composantes principales.

Les scores factoriels sont les coordonnées des différents ménages sur les quatre axes dégagés par l'analyse. Ainsi, tous les ménages sont définis par leur position sur chacune des quatre composantes représentant les arbitrages principaux des comportements de dépenses.

A partir des scores factoriels, l'objectif de la procédure de classification consiste à créer des groupes de ménages sur la base de la proximité des valeurs qui les caractérisent.

La procédure de réalisation de la typologie utilisée dans cette analyse nécessite au préalable de choisir le nombre de groupes de ménages que l'on souhaite voir se constituer¹. Afin de le déterminer, nous avons testé plusieurs typologies en faisant varier le nombre de groupes de ménages de 5 à 10.

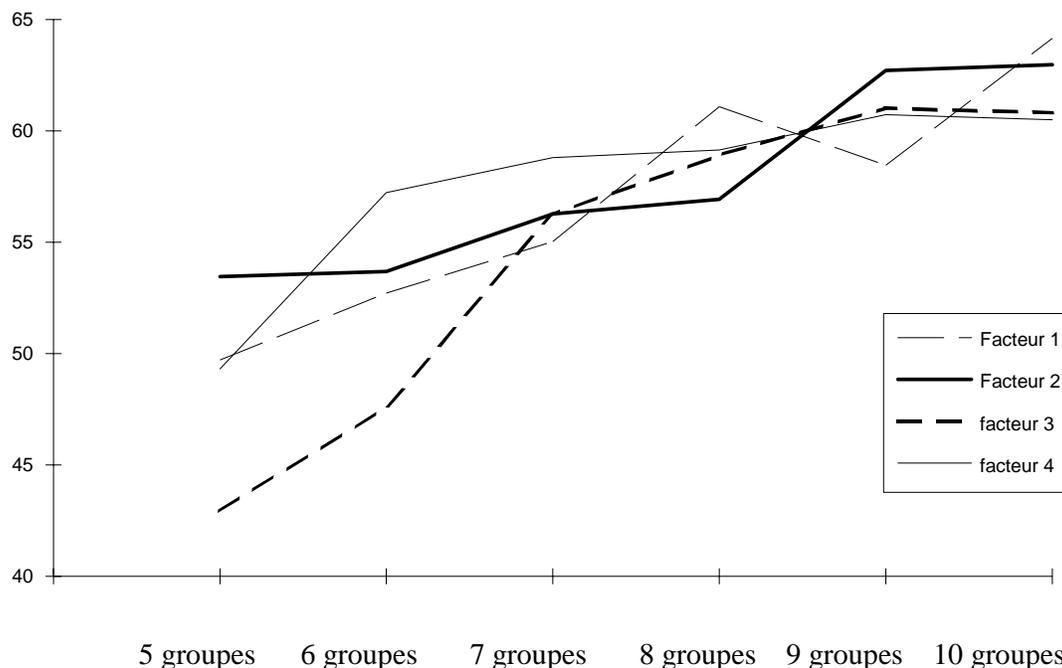
Pour chacune des typologies ainsi obtenue, nous avons estimé dans quelle mesure elle expliquait la variance sur les différents axes factoriels, étant entendu qu'une typologie est d'autant plus satisfaisante qu'elle parvient à expliquer une part importante du phénomène. Sur le graphique suivant, le degré d'explication est représenté par une statistique qui est d'autant plus élevée que la répartition par groupes de ménage a un pouvoir explicatif important.

¹ D'autres méthodes déterminent le nombre de groupes optimal sans qu'il soit nécessaire de le préciser a priori. Toutefois, ces méthodes itératives n'ont pu être appliquées du fait de l'effectif trop important de l'échantillon.

Graphique 3

**Variation du degré d'explication de la variance
des quatre axes factoriels selon plusieurs typologies
correspondant chacune à un nombre de groupes de ménages différents**

Variance
expliquée en %



Comme le montre le graphique, le degré d'explication croît simultanément pour les quatre axes factoriels jusqu'à huit groupes de ménages. A partir de ce seuil, les performances ne sont jamais meilleures pour l'un des axes sans observer simultanément une baisse du degré d'explication pour au moins une autre composante. En outre à partir de la typologie comptant neuf groupes, les effectifs de certaines classes deviennent insuffisants pour être représentatifs d'une catégorie de ménages. Nous avons donc retenu une typologie à huit groupes dont les effectifs par classes sont les suivants :

Tableau 1

<i>GROUPE</i>	<i>EFFECTIF</i>	<i>FREQUENCES</i>
1	106	3.5 %
2	417	13.9 %
3	252	8.4 %
4	398	13.2 %
5	484	16.1 %
6	661	22 %
7	430	14.3 %
8	261	8.7 %
Total	3008	100 5

2. LES COMPORTEMENTS DE DEPENSES DES GROUPES DE MENAGES

Les différents groupes de ménages peuvent s'analyser à deux niveaux :

- ♦ le premier rend compte des comportements de dépenses relatif à chaque groupe ;
- ♦ le second associe ces différents comportements aux caractéristiques socio-économiques qui définissent le cas échéant chaque groupe de ménages.

En recoupant l'ensemble des informations fournies par l'analyse typologique, il apparaît que les huit groupes de ménages s'articulent autour de trois pôles.

- ♦ *Le premier est constitué des quatre groupes ayant les niveaux de vie moyens les plus faibles. Ce pôle se caractérise en outre par une augmentation progressive du niveau de vie moyen au travers des quatre groupes le constituant.*
- ♦ *Les 3 groupes appartenant au second pôle sont relativement homogènes, leur niveau de vie moyen étant supérieur à ceux des groupes constituant le premier pôle.*
- ♦ *Le troisième ne concerne, quant à lui, qu'un groupe, celui des ménages les plus aisés.*

A. Analyse du premier pôle

Parmi les quatre groupes constituant le premier pôle, on observe un glissement de la structure des ménages par niveau de vie, les quatre groupes restant cependant toujours dominés par des niveaux de vie inférieurs au cinquième décile de la distribution.

Tableau 2

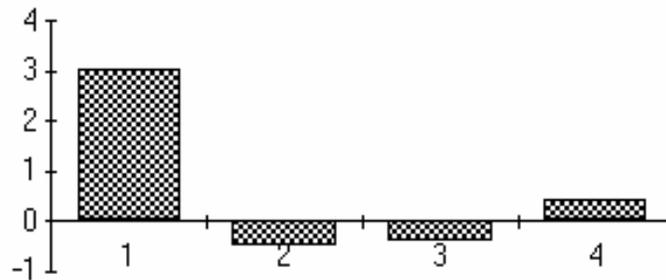
Part des ménages appartenant aux cinq premiers déciles de la distribution des niveaux de vie¹ selon le groupe de ménage

Groupe 1	97.2 %
Groupe 2	85.3 %
Groupe 3	74.7 %
Groupe 4	54.4 %

¹ Les niveaux de vie des ménages sont définis par leur dépense totale par unité de consommation.

Graphique 4

Analyse des comportements de dépenses des ménages appartenant au groupe 1



GUIDE DE LECTURE D'UN GRAPHIQUE

Chacun des histogrammes représente les comportements de dépenses d'un groupe de ménages sur les différents axes de l'analyse. La première barre représente la position du groupe sur l'axe 1, la seconde barre celle du groupe sur l'axe 2, la troisième sur l'axe 3 et la quatrième sur le dernier axe.

Les graphiques ont été établis sur la base des données centrées réduites. L'axe, situé en 0 du fait de la transformation des données, représente la moyenne de la population totale c'est-à-dire tous groupes confondus. Ainsi, la position du groupe sur les différents axes s'interprète comme la tendance du groupe par rapport à l'ensemble de l'échantillon.

Si la barre est montante, le groupe réalise, en moyenne, davantage de dépenses pour le poste qui tire positivement l'axe. Au contraire, si elle est descendante, les ménages du groupe arbitrent de préférence pour le ou les postes de dépenses qui définissent l'axe négativement (autrement dit, la corrélation entre l'axe et le poste est négative)

Par exemple, l'axe 4 est défini positivement par les loisirs et négativement par le logement. Si la barre est montante pour un groupe, on interprétera son comportement sur cet axe comme une préférence pour les loisirs au détriment du logement. De ce fait, le groupe en question dépensera en moyenne plus que la population totale en loisirs et moins en logement.

Concernant l'axe 1, il faut préciser qu'aucune variable ne définit l'axe négativement. De ce fait, les barres montantes reflètent le fait que les groupes dépensent en moyenne davantage que l'ensemble de l'échantillon pour les besoins fondamentaux. Une barre descendante s'interprète à l'inverse : le groupe dépense moins que la moyenne.

Le premier groupe est constitué des ménages les plus défavorisés. Par rapport à l'ensemble des autres ménages, et c'est là leur caractéristique principale les ménages de ce groupe consacrent une part importante de leur budget aux dépenses fondamentales (position du groupe 1 sur l'axe 1).

Sur les autres axes, on observe un arbitrage en faveur du logement (qu'il s'agisse de la valeur même du logement ou des dépenses réalisées pour son ameublement et sa décoration), et également en faveur des loisirs¹ (position sur l'axe 4).

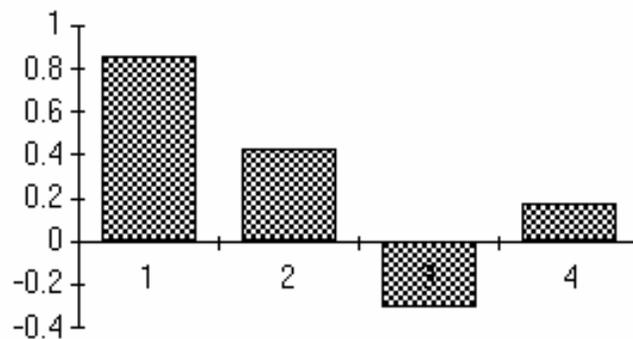
Concernant maintenant les caractéristiques dominantes des ménages appartenant à ce premier groupe, notons qu'il est composé pour les trois quarts de ménages dont la personne de référence est retraitée, le reste étant principalement composé des ménages ouvriers.

Dans ce groupe, 92 % des ménages n'ont pas d'enfant et la répartition par sexe du chef de ménage est la suivante : 60 % d'hommes et 40 % de femmes.

La part importante qu'occupent les retraités dans ce groupe ne doit en aucun cas laisser croire que les comportements de l'ensemble des retraités sont à l'image de ceux observés dans le premier groupe. En effet, si la classe la plus défavorisée de la population est fortement représentée en retraités, la réciproque est inexacte. En effet, seul 8% de l'ensemble des retraités appartiennent au groupe 1, les autres se répartissant de façon assez hétérogène sur les autres groupes de la typologie. Ainsi, il apparaît que les retraités ne peuvent être considérés, du point de vue des comportements de dépenses, comme un groupe homogène.

Graphique 5

Analyse des comportements de dépenses des ménages appartenant au groupe 2



Le groupe 2 se caractérise par rapport au groupe précédent par un niveau de vie moyen un peu plus élevé. La part des dépenses consacrées aux besoins fondamentaux reste cependant largement supérieure à la moyenne, même si l'écart se réduit. Les arbitrages sur les troisième et quatrième composantes des comportements de dépenses sont identiques au premier groupe.

¹ Dans cet article, lorsque nous parlerons de loisirs, il s'agira des dépenses incluses dans le poste 7.

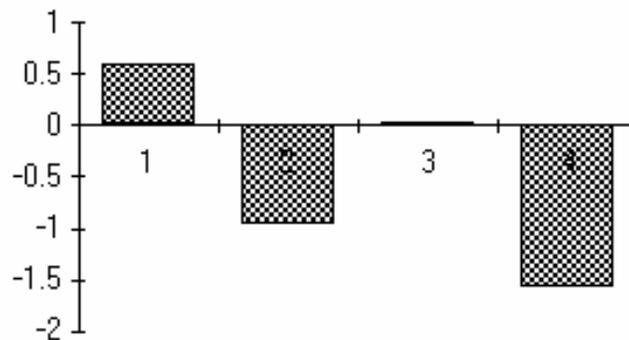
En revanche, l'analyse de l'axe 2 révèle un comportement opposé : les ménages arbitrent davantage en faveur des dépenses d'habillement et de loisirs en réduisant les dépenses liées à la qualité du logement. Les dépenses consacrées à l'ameublement et à la décoration du logement restent supérieures à la moyenne et ce au détriment des dépenses consacrées aux repas pris à l'extérieur, aux débits de boissons et aux services d'hébergement.

En dehors de la répartition par niveau de vie, les caractéristiques de ce groupe sont assez peu différentes de celles du groupe précédent. Comme pour le groupe 1, on y trouve beaucoup de retraités en plus des inactifs et des ouvriers. La répartition par statut socio-économique est la suivante : 50 % de retraités, 8 % d'inactifs et 23 % d'ouvriers.

Notons par ailleurs que ce groupe est globalement plus jeune que le précédent, ce qui tient à la moins forte représentation des retraités. En outre, le groupe est dominé par des ménages dont la personne de référence est 8 fois sur 10 un homme.

Graphique 6

Analyse des comportements de dépenses des ménages appartenant au groupe 3



Le troisième groupe, du point de vue de la répartition par niveau de vie est relativement proche du second. Un léger décalage vers les déciles plus élevés, à l'image de celui constaté entre les groupes 1 et 2, est cependant observé.

	<i>Groupe 2</i>	<i>Groupe 3</i>
Décile 1	21.8 %	21.3 %
Décile 2	17.7 %	20.2 %
Décile 3	18 %	16.2 %
Décile 4	16.3 %	7.1 %
Décile 5	11.5 %	9.9 %
Déciles 6 à 10	14.7%	25.3 %

En outre, la structure par statut socio-économique, sans être rigoureusement, identique, est dominée par les mêmes catégories de ménages : 40 % des ménages sont retraités ou inactifs et parmi les actifs, 30% sont des ouvriers et 20 des employés-fonctionnaires.

Le clivage fondamental entre les deux groupes réside dans le statut d'occupation du logement. Alors que ce critère ne génère aucune différence significative entre les deux premiers groupes, on observe ici que 61 % des ménages sont locataires alors que plus de 80 % des ménages sont propriétaires du leur dans les deux groupes précédents.

La part des dépenses liées aux besoins fondamentaux reste plus importante que pour l'ensemble de la population. En revanche, sur les autres composantes du comportement (axes 2 et 4), on observe de façon très nette un arbitrage pour le logement (qu'il s'agisse de la valeur intrinsèque du logement ou de l'ameublement et de la décoration) au détriment de tout le reste, habillement ou loisirs.

Une autre caractéristique du groupe 3 tient au fait que 98 % des ménages ont des dépenses "logement" (loyers ou remboursements d'emprunts hypothécaires) alors que, dans les deux groupes précédents, respectivement 82 % et 67 % n'ont pas de dépense logement, qu'ils soient logés à titre gratuit ou qu'ils aient achevé le remboursement de l'emprunt contracté pour son acquisition.

Si l'on examine de plus près les dépenses logement, on s'aperçoit que les sommes versées sont sensiblement plus élevées pour ce groupe. Or cette différence ne peut se justifier par le seul écart entre les niveaux de vie. En outre, elle peut paraître en contradiction avec le fait que les loyers sont en moyenne inférieurs aux sommes versées par les propriétaires au titre du remboursement de l'emprunt hypothécaire. Ainsi, le groupe 3 étant fortement représenté par des locataires, il aurait semblé naturel que les sommes versées pour le logement y soient inférieures à la moyenne calculée sur la population totale. Afin de chercher à interpréter ce phénomène, nous avons analysé selon les différents groupes les dates depuis lesquelles les ménages habitent leur logement actuel.

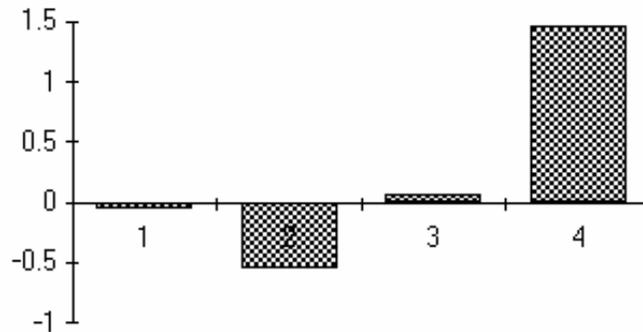
Ainsi, nous avons pu établir que plus de 50 % des ménages appartenant au groupe 3, contre 8 %, 12 % et 20 %, pour les trois autres groupes constituant le premier pôle d'analyse, avaient emménagé dans leur logement actuel après 1989-1990. Or, durant cette période, les prix des logements étaient beaucoup plus élevés qu'ils ne l'ont été au cours des périodes précédentes. Ceci justifie le fait que ce groupe ait des dépenses de logement en moyenne plus élevées que les autres. Il justifie du même coup et en partie la place du poste logement dans l'analyse du groupe 3.

Pour le reste, l'importance de ce poste peut également s'expliquer par le fait que ce groupe est constitué de ménages dont les préférences les conduisent à consacrer une part importante de leur revenu à la qualité de leur logement.

Il faut noter en complément que la part des ménages locataires que compte ce groupe représente moins de 20 % de l'ensemble des locataires. Là encore, comme nous l'avions précisé pour les retraités, il n'est pas question de généraliser le comportement des locataires à celui qu'on vient de décrire. En outre, les 80 % de ménages locataires restant se distribuent de façon relativement hétérogène sur les différents groupes.

Graphique 7

Analyse des comportements de dépenses des ménages appartenant au groupe 4

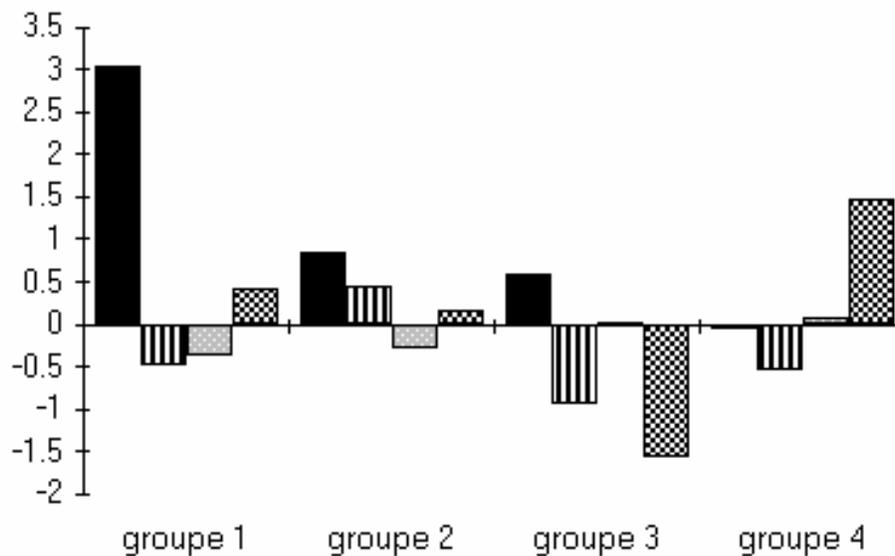


Dans le groupe 4, les ménages dépensent les mêmes sommes que l'ensemble de la population pour leurs besoins fondamentaux, ce qui est la marque d'un niveau de vie accru par rapport aux groupes précédents.

Le profil des comportements des ménages appartenant à ce groupe ressemble beaucoup à celui du groupe précédent. La différence essentielle réside dans l'arbitrage effectué sur la dernière composante : les ménages dépensent davantage en loisirs que pour le logement, sans doute parce que leur niveau de vie a déjà permis d'obtenir le logement qu'ils souhaitaient, leur laissant ainsi les moyens de dépenser davantage pour les loisirs.

L'analyse des quatre premiers groupes de ménages semble montrer que l'évolution progressive des niveaux de vie s'associe à chaque étape à des arbitrages différents.

Graphique 8



Toutefois, parmi les différents comportements révélés par l'analyse, seul celui relatif aux dépenses fondamentales peut être considéré comme étant directement lié au niveau de vie des ménages. L'évolution progressive du niveau de vie a pour conséquence la baisse simultanée de la part consacrée aux besoins fondamentaux sur le budget total. En effet, compte tenu de la satisfaction progressive des besoins, la part du budget consacré, entre autres, aux dépenses alimentaires, décroît avec la hausse du revenu. Cette relation, dite "loi d'Engel", est le signe d'un niveau de vie croissant.

Par ailleurs, les différents groupes présentent une constante notable : aucun ne privilégie les dépenses de restaurants, cafés et hôtels, alors que, dans les classes plus aisées, c'est l'inverse qui deviendra la norme. En revanche, les dépenses de loisirs sont relativement bien représentées dans les quatre premiers groupes de revenus.

Pour le reste, il n'est pas possible d'établir une corrélation entre les différentes caractéristiques des ménages et les arbitrages effectués. Cependant, la typologie montre bien qu'aux différents niveaux de revenus correspondent des choix également différents : les ménages privilégient parfois l'habillement, d'autres fois le logement ou encore les loisirs.

Ainsi, les divergences dans les comportements de dépenses s'expliquent par une ou plusieurs variable dont l'EBM ne permet pas de disposer. La principale information qui manque concerne les préférences individuelles et donc les modes de vie.

Il est probable que certaines autres informations que l'enquête ne saisit pas peuvent avoir un certain poids dans l'analyse des comportements étudiés. Cependant, au vu de la liste des caractéristiques et renseignements déjà connus sur les ménages, il est peu probable qu'une information manquante autre que celle relevant des modes de vie puisse avoir un poids suffisamment important pour qu'elle soit celle qui permettrait d'expliquer les divergences de comportements révélées par la présente analyse.

De ce fait et sur la base de la nature des arbitrages décrits par notre analyse, nous pensons que le facteur explicatif réside dans la notion de mode de vie.

Concernant maintenant le critère du niveau de vie, il est difficile de savoir dans quelle mesure il intervient dans les choix de dépenses. Ainsi, le choix entre l'une et l'autre de ces fonctions soulève d'une part la question de la satisfaction progressive des besoins fondamentaux (se nourrir, se loger, s'habiller) et d'autre par celle des modes de vie dont les divergences entre groupes relèvent de la diversité des préférences individuelles.

B. Analyse du second pôle

Au même titre que le premier pôle d'analyse qui regroupe les quatre premiers groupes de ménages, on note la présence d'un second pôle composé de trois groupes dont les niveaux de vie moyens sont supérieurs aux groupes précédents. En outre et contrairement au premier pôle pour lequel le critère du niveau de vie fournissait une certaine hiérarchie, aucune caractéristique socio-économique ne crée de disparité significative entre ces trois groupes. De ce fait, ils peuvent être considérés comme constituant la classe moyenne de la population résidant au Luxembourg.

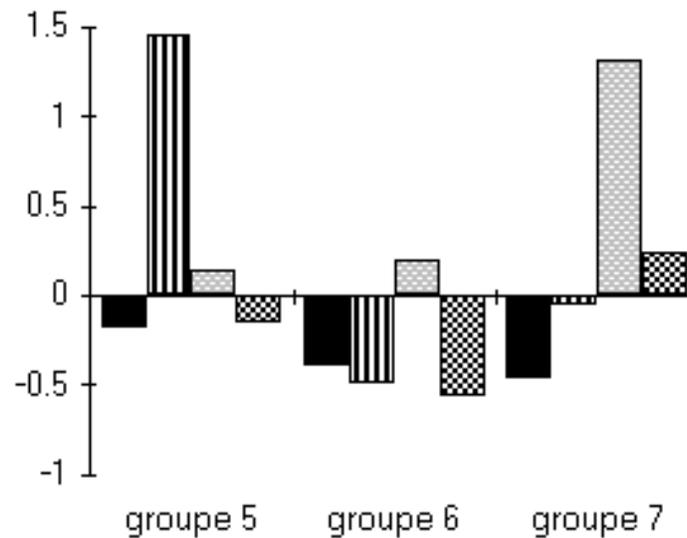
Pourtant, malgré une certaine homogénéité des groupes, leur analyse révèle des comportements opposés sur les différentes composantes.

Ainsi, on observe des groupes de ménages révélant des comportements et des arbitrages différents alors qu'aucune des caractéristiques socio-économiques traditionnellement retenues ne les différencie de manière significative les uns des autres.

Là encore, il semble bien que les éléments explicatifs de cette divergence des comportements soient à chercher dans les différences de modes de vie, via les préférences individuelles. L'information qui permettrait de savoir comment les ménages aiment répartir leur budget, dès lors que la contrainte budgétaire pèse moins sur leur comportement, permettrait sans doute de comprendre les éléments principaux de ces divergences. Or cette information ne peut être saisie dans une enquête classique telle que l'EBM.

Ces différents arbitrages sont représentés dans le graphique suivant.

Graphique 9



Dans un groupe, on privilégiera l'habillement et les loisirs au détriment du logement et de l'ameublement.

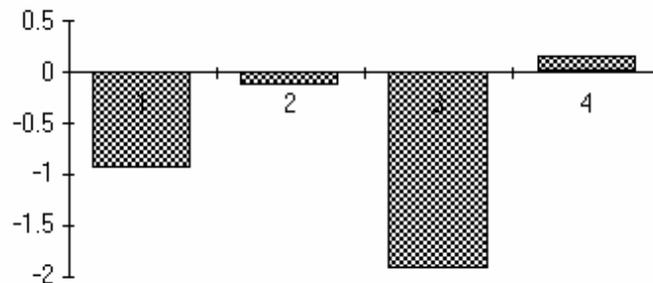
Dans un autre, on se tournera davantage vers un logement plus agréable et bien meublé, tout en appréciant la fréquentation des restaurants, cafés et hôtels. L'habillement, les sorties culturelles ou l'achat de livres sont, au sein de ce groupe, moins appréciés.

Enfin dans le dernier groupe, ce sont les loisirs en tout genre qui sont la préférence des ménages.

C. Analyse du dernier pôle

Le huitième groupe défini par l'analyse typologique est sans conteste celui des ménages les plus aisés.

Graphique 10



Il compte 35 % d'employés-fonctionnaires, 25 % d'ouvriers et 28 % de retraités. 80 % des ménages y sont propriétaires de leur logement.

La part de la dépense totale consacrée aux besoins fondamentaux y est très inférieure à tous les autres groupes. Sur le second axe, on observe un arbitrage en faveur du logement. Les axes 3 et 4 montrent quant à eux un choix net pour les loisirs et les sorties au restaurant ou café.

Il faut toutefois préciser que les ménages les plus aisés ne sont représentés que par un seul groupe, ne constituant en outre que 8 % de la population. De ce fait, il est risqué de généraliser les conclusions suggérées par l'analyse du groupe 8.

Lorsqu'on énumère a priori les facteurs qui peuvent permettre d'interpréter les comportements de dépenses, on pense d'une part aux caractéristiques socio-économiques des ménages telles que le revenu ou niveau de vie, la taille du ménage, le nombre d'enfant ou le statut socio-professionnel, et d'autre part aux modes de vie dont les divergences s'expliquent par les différences de préférences individuelles.

Une analyse précédente menée sur le thème des comportements de consommation avait montré que l'ensemble des caractéristiques socio-économiques expliquait 55 % de la dépense totale des ménages, le revenu représentant à lui seul près de 70 % du pouvoir explicatif. Le rôle des autres variables, même s'il ne faut pas le négliger, demeure donc de faible portée.

Le même type d'analyse mené poste par poste avait révélé d'assez bonnes performances pour la plupart des postes retenus dans l'analyse en composantes principales. Le pouvoir explicatif de ces analyses s'échelonnait entre 25 et 50 % selon le poste de dépense. Dans tous les cas, la relation avec le revenu était positive : plus le revenu augmente, plus la dépense consacrée aux différents postes croît également.

Ainsi, dans les études traditionnelles, seul l'effet des caractéristiques socio-économiques des ménages sont analysées dans la mesure où les informations qui s'y rapportent sont connues. En revanche, aucun renseignement sur les modes de vie et les préférences individuelles n'est saisi dans une enquête telle que l'EBM.

L'analyse que nous proposons ici et la méthode qu'elle implique permettent de mesurer toute la portée de la notion de mode de vie, d'une part parce que les comportements que décrit l'analyse sont, pour un bon nombre d'entre eux, motivés par des différences de préférences individuelles (aucun des facteurs traditionnellement envisagés ne permet d'expliquer les différences de comportements), et d'autre part parce qu'elle décrit les postes qui fondent les modes de vie et les arbitrages qui sont effectués entre eux.

Toutefois, il faut regretter que le niveau d'agrégation auquel l'analyse a été menée n'ait pu être plus fin, faute de quoi nous n'avons pu mettre en évidence que des arbitrages très globaux ne permettant de montrer ni les finesses des choix des consommateurs ni celles des divergences de leur comportement.